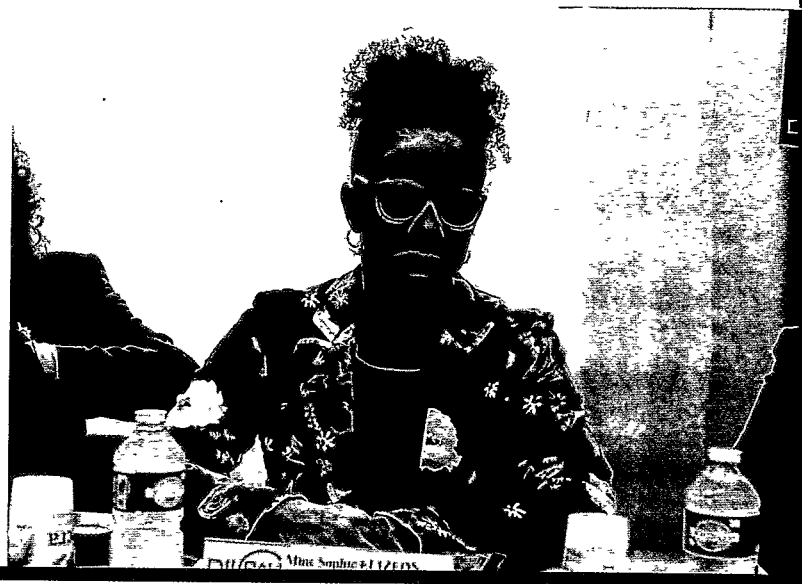


APRÈS LA TEMPÊTE GUERRE DE CLANS DAN

Les débats sur la transidentité secouent cet organisme, rattaché à Matignon, et chargé de la lutte contre les discriminations. Une illustration des divisions de la Macronie sur les questions sociétales.

PAR HADRIEN BRACHET



C'est un acronyme comme en raffole l'administration française, inconnu d'une majorité de citoyens. Pourtant, la Dilcrah (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) vient, à ses dépens, de prendre la lumière médiatique. Cette instance chargée de coordonner la politique gouvernementale anti-discriminations traverse une forte zone de turbulences, liée au débat autour de la transidentité.

Le 20 janvier, la patronne de la Dilcrah, Sophie Élizéon, annonçait la dissolution de son conseil scientifique, lequel rassemblait une trentaine d'universitaires conseillant l'institution. L'ambiance s'y était tendue depuis la publication, en mai 2022, d'un article de Mediapart pointant l'appartenance de son président, le sociologue Smaïn Laacher, à un autre conseil scientifique: celui de l'Observatoire de la Petite Sirène. Lancé par les psychanalystes Céline Masson et Caroline Eliacheff, celui-ci alerte sur une « augmentation massive » des transitions de genre chez les mineurs, « entraînant des prises en charge médicales lourdes » sans « concertation sociale, médicale ou psychiatrique authentiquement

SOPHIE ÉLIZÉON, la patronne de la Dilcrah, a dissous son conseil scientifique le 20 janvier. "Il a fait, selon elle, l'objet d'instrumentalisations d'organisations extérieures." Pour Astrid Panosyan-Bouvet, députée Renaissance : "Cette dissolution interroge sur le respect des libertés académiques et de la liberté d'expression."

élaborée ». Une position qui équivaut, pour certains chercheurs et associations, à « rejeter l'existence de la transidentité » et à faire preuve de « transphobie ». Dans cette controverse électrique, les anathèmes pleuvent.

«Voie du milieu»

Après avoir reçu les différentes parties, Sophie Élizéon semble être allée dans le sens des accusateurs, puisqu'elle a saisi le procureur, estimant que des propos de la Petite Sirène pouvaient s'apparenter à une promotion des thérapies de conversion, des pratiques illégales visant à changer l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'un individu. Le signalement a finalement été classé sans suite. Les chercheurs du conseil scientifique de la Dilcrah s'étaient, eux, déchirés pendant des semaines à propos des perturbations de réunions publiques de membres de l'Observatoire de

la Petite Sirène, sous la pression de transactivistes. Pour les uns, ces incidents portaient atteinte à la liberté d'expression, pendant que les autres, spécialistes de la haine anti-LGBT, demandaient à leurs compères, experts de l'antiracisme ou de l'antisémitisme, de leur faire confiance sur leur analyse très critique de la Petite Sirène. « Cela revient à dire qu'on ne pense plus en termes universalistes mais en silos », peste un ex du conseil, alors même que l'emploi de la notion d'« antiracisme universaliste » a fait l'objet de débats. Dans un courriel consulté par Marianne, le directeur du musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, membre du conseil scientifique, s'inquiétait: « Que des désaccords puissent exister [...] ne paraît pas justifier qu'on dénie [à l'Observatoire] la possibilité de s'exprimer. »

« Le conseil scientifique de la Dilcrah a fait l'objet d'instrumentalisations d'organisations extérieures de

© Dilcrah / M. Brachet / M. Brachet

À LA DILCRAH, S LA MAJORITÉ

part et d'autre», juge Sophie Élizéon, qui estime que les conditions du « dialogue » n'étaient plus réunies. Assise dans son bureau situé au ministère délégué à l'Égalité entre les femmes et les hommes (titre non exhaustif), un thé à la main, cette préfète revendique une « voie du milieu » et assure que, avant même la polémique, elle réfléchissait déjà à « une autre organisation » pour ce conseil scientifique unique « qu'aucun texte n'encadrerait ». « Cette décision est un aveu d'échec », rétorque Jean-Yves Camus, spécialiste de l'extrême droite, ex-membre du conseil.

La controverse a rapidement pris une tournure politique. « Cette dissolution nous [interroge] sur le respect des libertés académiques et [...] de la liberté d'expression », lance à l'Assemblée nationale, le 1^{er} février, Astrid Panosyan-Bouvét, députée Renaissance, dans une question à la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Isabelle Rome. Sa réponse, revendiquant « un universalisme républicain, pas un universalisme dévoyé qui nie l'existence d'un monde pluriel », a fait réagir. « Parler d'universalisme dévoyé, c'est un non-sens, s'indigne une députée de la majorité rencontrée salle des pas perdus. Que notre ministre puisse ne pas être assez clairvoyante sur ce qui se joue derrière la dissolution d'un conseil scientifique, c'est assez catastrophique. »

L'épisode montre aussi qu'Isabelle Rome compte son lot de détracteurs en Macronie. La dissolution a été nécessairement validée par le cabinet de la ministre. « Je ne comprends pas le message que veut faire passer le cabinet Rome, souffle

un conseiller ministériel. Ça donne l'impression qu'ils cèdent aux réclamations des associations trans radicales. » Une autre polémique avait déjà laissé des traces. En août 2022, Isabelle Rome avait soutenu le Planning familial, critiqué pour une affiche mettant en scène un « homme transgenre enceint ». « Ne laissons pas l'extrême droite attiser les haines en instrumentalisant une campagne de communication dont je peux comprendre qu'elle ne fasse pas consensus », avait lâché la ministre. Sauf que des réactions négatives contre cette campagne étaient aussi venues du camp prési-

“EN 2014, VALLS A VOULU FAIRE DE LA DILCRAH UN VRAI TRUC, AUJOURD'HUI, MACRON S'EN FOUT.”

UN EX DES CABINETS DE L'ÉPOQUE HOLLANDE

dentiel. « Comme si Aurore Bergé ou Astrid Panosyan étaient d'extrême droite... », soupire une parlementaire qui l'a encore en travers de la gorge. Des accusations qui font bondir au cabinet de l'ancienne magistrate: « Notre ministre est profondément universaliste. Il y a une utilisation de la situation par des personnes qui laissent penser que la Dilcrah et le ministère seraient pris en otage par des associations, ce qui est complètement faux. »

Si cette querelle prend une telle ampleur, c'est qu'elle ravive une guerre d'influence en Macronie. Depuis le départ de Jean-Michel Blanquer, une poignée de

parlementaires et de conseillers ministériels a repris le flambeau « universaliste et laïque ». À l'Assemblée, la députée de Paris Caroline Yadan a créé un groupe de travail « Laboratoire de la République », du nom du think tank de l'ex-ministre de l'Éducation, qui a invité Denis Peschanski, ex-membre du conseil scientifique, pour discuter de cette polémique. Les mêmes députés avaient suggéré en novembre une proposition de loi en faveur de l'uniforme à l'école qui leur a valu d'être traités dans une partie de la majorité de « laïcards ». Dans cette majorité parlementaire mélangeant les profils idéologiques hétéroclites, le positionnement sur les questions sociétales n'a jamais été tranché. « Il y a un flottement dans la ligne depuis 2017 », se désespère un ancien conseiller ministériel.

Pouvoir culturel

À la Dilcrah, créée en 2012, la ligne « vallsiste » a longtemps dominé. « Alors qu'au départ c'était un bidule assez électoraliste, Manuel Valls a voulu en faire un vrai truc, avec un budget et une vision dans un contexte de montée de l'extrême droite et de l'antisémitisme, se rappelle un ex des cabinets de l'époque Hollande. Aujourd'hui, Emmanuel Macron s'en fout. » De 2014 à 2017, le préfet Gilles Clavreul, proche de Valls, et figure du mouvement Printemps républicain, avait pris la tête de la Dilcrah. Sa secrétaire générale actuelle, Élise Fajgeles, est une ex-membre de l'équipe de campagne 2017 de l'ancien Premier ministre. Mais elle apparaît plus isolée que jamais. Or ces querelles peuvent entraîner des conséquences concrètes: la Dilcrah détient un réel pouvoir culturel et surtout budgétaire. En 2022, la délégation a versé 9,4 millions d'euros à des associations de lutte contre les discriminations. Sophie Élizéon réfléchit désormais à un conseil scientifique « partagé » entre plusieurs délégations interministérielles. Auparavant, il va falloir éteindre l'incendie. ■